



Primaire isolant PRO pour Bois

- Barrière efficace aux composants du bois hydrosolubles
- pour les bois de conifères et de feuillus
- revêtement spécial aqueux

Consommation	Env. 2 x 80 ml/m ² . Effectuer un test d'application sur l'objet pour déterminer la consommation exacte
Domaines d'utilisation	<ul style="list-style-type: none">■ Essences résineuses et feuillues en extérieur qui reçoivent encore une couche finale, telles que des clôtures, colombages, volets battants, fenêtres, portes, etc.■ Ne pas appliquer sur du bois fraîchement imprégné
Propriétés	<ul style="list-style-type: none">■ Résiste aux intempéries et régule l'humidité
Mise en œuvre	<p>La surface doit être propre, sèche et résistante Pour protéger les bois extérieurs non traités, appliquer une couche primaire de protection du bois (Utiliser les biocides de façon sécurisée. Avant utilisation, toujours lire le marquage et les informations sur le produit.) Température de traitement : +5 °C à +25 °C Appliquer 2 couches avec un ponçage intermédiaire léger Séchage : environ 2-4 h. Durcissement à cœur du film de revêtement après environ 2 semaines. Après séchage interviennent le revêtement intermédiaire puis la finition avec les produits adaptés. Protéger le revêtement frais de la pluie Vérifier la compatibilité, l'adhérence et l'effet isolant avec la surface d'application en procédant à des essais Bien remuer, appliquer rapidement et non dilué dans le sens des fibres</p>
Important	Veillez à ce que le pot soit bien calé et attaché lors du transport car il ne doit pas se renverser ! Pour plus d'informations, consultez la fiche technique actuelle sur www.baufix-online.com
Outillage / Nettoyage des outils	Nettoyer les outils immédiatement après utilisation avec de l'eau et un produit vaisselle Jeter les résidus de nettoyage conformément à la réglementation
Stockage / Tenue en stock	Se conserve dans le pot d'origine fermé au frais, au sec et à l'abri du gel au moins 1 an après la date d'achat.
Élimination	P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Réglementation sur les produits biocides	Contient un produit biocide (agent de conservation au stockage) avec les agents biocides CMIT/MIT (3:1) pour protéger le contenu du conteneur contre une détérioration par des organismes microbiens (bactéries, levure etc.). Respecter impérativement les instructions de traitement!
Consignes de sécurité	Conserver hors de portée des enfants. Pour la pulvérisation, utiliser un filtre A2/P2 et une protection des yeux. Pour le ponçage, utiliser un filtre antipoussière P2. Pendant la mise en œuvre et le séchage, veiller à maintenir une bonne circulation d'air. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la mise en œuvre du produit. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Ne pas verser le produit dans les égouts, les cours d'eau ou la terre. Nettoyer les outils à l'eau et au savon aussitôt après utilisation. Donner les emballages intégralement vidés au recyclage. Élimination spéciale (vernis / peintures) des restes de produit liquide.
COV selon Directive Decopaint (2004/42/CE):	Limite européenne pour ce produit (cat. A/g): max. 30 g/l (2010). Ce produit contient < 30 g/l COV.
Conseils de sécurité / Mentions de dangers	Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, masse de réaction de 5-chloro- 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique. Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Conseils de sécurité /
Mentions de dangers